



Chemin communal et inondation

Par **amnohymne**, le **20/05/2009** à **18:33**

Bonjour,

un chemin communal longe ma grange, lors de grandes pluies, l'eau s'infiltré sous le mur de pierre et ruisselle dans la grange, nous voulions bétonner le sol mais cela semble compromis dans ces conditions...

quelqu'un de la mairie retourne le problème contre nous en disant qu'il ne voit pas de soucis si l'on creuse une tranchée sur le chemin communal le long de la grange...

je voulais proposer de payer le drain et le gravier mais il ne semble pas vouloir participer à ce drainage !

la mairie ne se doit-elle pas de faire au moins la tranchée ?

que puis-je exiger de la mairie ?

est-ce que tout doit être à ma charge ?

merci de vos réponses

cordialement